

Travail politique depuis le dernier Conseil des sections (Septembre 2022)

Sur le plan politique, il y a eu pas mal de travail depuis le dernier Conseil des sections puisque la session parlementaire d'automne a commencé.

Aperçu de la session d'automne 2022

Lors de cette session de nombreux sujets traités en Conseil National concernaient les étudiant·e·s, notamment : le postulat de la CSCE-CN *Collecter et utiliser les compétences des réfugiés* ([22.3393](#)), la motion de la CSCE-CN *Transparence sur les fonds utilisés et non utilisés du crédit d'engagement "Paquet Horizon 2021-2027"* ([22.3876](#)), le postulat de la CSCE-CN *Rapport et stratégie sur l'augmentation de la proportion de femmes dans les professions MINT* ([22.3878](#)), le postulat de madame Masshardt *Admission dans les établissements d'enseignement supérieur (universités/EPF) pour les titulaires d'une maturité professionnelle* ([20.4202](#)), la motion de monsieur Stadler *Les titulaires d'une maturité professionnelle doivent être admis sans examen aux hautes écoles pédagogiques pour les formations d'enseignant du niveau primaire* ([20.4593](#)), la motion de monsieur Romano *Offre d'abonnement général des CFF pour étudiant·e·s. Garantir le respect de l'article 15 alinéa 3 de la loi sur le transport des voyageurs* ([20.4009](#)) et la motion de monsieur Reynard *Stages. Mieux encadrer et améliorer le statut de stagiaire* ([20.4139](#)). Sur tous ces sujets l'UNES a pris position et l'a communiqué aux parlementaires à l'aide d'un document récapitulant ses positions et ses arguments¹. Nous sommes également en train de travailler avec le parlementaire Romano pour appuyer tout particulièrement sa motion au sujet de l'AG étudiant·e.

En ce qui concerne le Conseil des États, seul un objet nous intéressait, il s'agit de la motion de la CSCE-CN *Positionner l'orientation professionnelle, universitaire et de carrière comme partie intégrante de l'espace suisse de formation* ([22.3391](#)) au sujet de laquelle nous avons également pris position². Nous espérons que l'objet [21.480](#) de la loi sur l'Europe serait également traité, mais la CPE-CE n'ayant pas encore pu la traiter elle ne sera pas discutée lors de cette session.

Interpellation sur l'inflation

Nous avons rédigé une interpellation au sujet de l'inflation et de la manière dont elle touche les étudiant·e·s. Plus précisément notre texte pose les questions suivantes :

- Existe-il des chiffres sur l'impact de l'inflation sur la situation financière des étudiant·e·s de Suisse ?
- Est-ce que le Conseil Fédéral a réfléchi à des moyens pour enrayer la situation, telle que la mise en place d'un fond d'urgence ?

¹ À voir en annexe

² Le document en question se trouve en annexe

- Est-ce que dans la situation actuelle la Confédération ne devrait pas établir des minimums de prestation plus clairs pour la gestion des bourses ?
- Est-ce que la situation actuelle montre que les bourses devraient être gérées au niveau national ?
- Quel bilan la Confédération peut-elle tirer de la modification de la loi sur l'encouragement et la coordination des hautes écoles issu du contre-projet sur les bourses adoptées en 2015 ?

Pour ce faire, nous avons contacté la parlementaire socialiste Brigitte Crottaz qui devrait la déposer tout prochainement.

Réponse à la consultation sur la maturité gymnasiale

La Confédération travaille actuellement sur un projet d'harmonisation des maturités gymnasiales qui traite des matières enseignées, de la durée minimum de la formation et de la forme des examens de maturité. Dans ce cadre, l'UNES fait partie des organisations invitées à répondre à la [consultation du CF](#). Vous pourrez retrouver notre réponse en annexe.

Aperçu de la session d'automne 2022

Madame la conseillère nationale, Monsieur le conseiller national,

Lors de la session d'automne 2022, vous traiterez entre autres des textes sur l'accès aux études supérieures, sur les tarifs étudiants de l'AG, sur l'intégration des personnes réfugiées, sur le paquet Horizon, sur des questions d'égalité de genres et sur la situation des stagiaires. C'est pourquoi l'Union des Étudiant·e·s de Suisse (UNES) souhaite attirer votre attention sur les préoccupations des étudiant·e·s et vous présenter ses recommandations pour ces objets.

L'UNES et les 260 000 étudiant·e·s suisses comptent sur vous et vous remercient de tenir compte de nos préoccupations.

Pour l'UNES,

Maxime Barthassat, coprésident

Léa Pacozzi, membre du Comité exécutif

Aperçu

Nr.	Objet	Date	Recommandations
✓ 22.3393	Postulat CSCE-CN : <i>Collecter et utiliser les compétences des réfugiés</i>	29.09.2022	Adoption
✓ 22.3876	Motion CSCE-CN : <i>Transparence sur les fonds utilisés et non utilisés du crédit d'engagement "Paquet Horizon 2021-2027"</i>	29.09.2022	Adoption
✓ 22.3878	Postulat CSCE-CN : <i>Rapport et stratégie sur l'augmentation de la proportion de femmes dans les professions MINT</i>	29.09.22	Adoption

✓	20.4202	Postulat parlementaire Masshardt : <i>Admission dans les établissements d'enseignement supérieur (universités/EPF) pour les titulaires d'une maturité professionnelle</i>	Divergence
✓	20.4593	Motion parlementaire Stadler : <i>Les titulaires d'une maturité professionnelle doivent être admis sans examen aux hautes écoles pédagogiques pour les formations d'enseignant du niveau primaire</i>	Adoption
✓	20.4009	Motion parlementaire Romano : <i>Offre d'abonnement général des CFF pour étudiants. Garantir le respect de l'article 15 alinéa 3 de la loi sur le transport des voyageurs</i>	Adoption
✓	20.4139	Motion parlementaire Reynard : Stages. Mieux encadrer et améliorer le statut de stagiaire	Adoption

Argumentaire

([22.3393](#)) Postulat CSEC-CN



Collecter et utiliser les compétences des réfugiés

Recommandation de l'UNES : Adoption

Les données relatives au potentiel de formation et au niveau de formation des personnes réfugiées en Suisse sont peu nombreuses, car la Confédération et les cantons ne collectent pas encore systématiquement ces données.

En raison de cette situation, il est pratiquement impossible de faire des déclarations quantitativement prouvées sur le potentiel de formation, le parcours de formation et le niveau de formation atteint par la population réfugiée en Suisse. Ce fait est dénoncé aussi bien dans le rapport sur l'éducation en Suisse 2018 que par de nombreux spécialistes des domaines de la migration, de l'intégration et de l'éducation ainsi que de la recherche et de la politique. Pour que les personnes ayant fui leur pays puissent être encouragées en fonction de leurs compétences et intégrées durablement dans le marché du travail, il faut que les autorités en charge de la migration et de la formation adoptent une approche coordonnée, en collectant, traitant et publiant systématiquement des chiffres.

Pour toutes ces raisons, **l'UNES vous invite à accepter le postulat de la CSCE-CN.**

([22.3876](#)) Motion CSCE-CN



Transparence sur les fonds utilisés et non utilisés du crédit d'engagement "Paquet Horizon 2021-2027"

Recommandation de l'UNES : Adoption

En 2020, le Parlement a engagé 6,15 milliards de francs à l'adhésion de la Suisse au programme-cadre européen de recherche et d'innovation « Horizon Europe 2021-2027 ». Néanmoins, la Suisse n'est encore aujourd'hui qu'un pays tiers non-associé. Ainsi la somme engagée n'a pas été utilisée dans sa fonction première mais employée à d'autres tâches telles que la mise en place de mesures transitoires. La motion proposée par la CSCE-CN aimerait rendre transparente l'utilisation de ces fonds. Elle propose notamment d'établir un tableau de bord actualisé renseignant sur : les montants des reliquats de crédit, les montants engagés pour le financement de projets dans les années à venir, les montants engagés pour le financement des mesures mises en œuvre par le FNS et Innosuisse et les montants relatifs à d'éventuelles mesures supplémentaires. Cette vue totale de l'emploi du fond permettrait de le redistribuer intelligemment pour l'encouragement de la recherche et de l'innovation.

Étant donné la situation défavorable dans laquelle se trouve le monde de la recherche et de l'innovation suisse en raison de notre exclusion de la majorité des accords européens dans ce

domaine, il est important que nous puissions utiliser au mieux ces fonds pour y parer. Ceci est un enjeu important pour les étudiant·e·s d'aujourd'hui qui seront les chercheurs et chercheuses de demain. C'est pourquoi nous vous demandons de soutenir ce texte et ce faisant de donner au pôle de la recherche et de l'innovation suisse les clés dont il a besoin pour rester performant.

Pour toutes ces raisons, **l'UNES vous invite à accepter la motion de la CSCE-CN.**

[\(22.3878\)](#) Postulat CSCE-CN



Rapport et stratégie sur l'augmentation de la proportion de femmes dans les professions MINT

Recommandation de l'UNES : Adoption

Le nombre de femmes engagées dans des professions dites MINT (mathématique, information, sciences naturelles et technologie) est encore particulièrement faible en Suisse en comparaison européenne. Ainsi, même si, tel que le présente le Conseil Fédéral, certains progrès ont été réalisés, ceux-ci ne sont pas suffisants. Dans ce sens, le postulat de la CSCE-CN demande au Conseil Fédéral de produire un rapport qui présente les différentes mesures prises par l'Etat pour atteindre les objectifs suivants :

- Déconstruire les stéréotypes de genre dans l'orientation professionnelle, universitaire et de carrière ?
- Favoriser des projets traitant des questions " MINT et genre " dans le cadre de la formation initiale et continue du corps enseignant à tous les niveaux scolaires ?
- Attirer les filles vers des professions à faible proportion de femmes (informatique, électronique et électrotechnique, physique, construction, etc.) dans le cadre scolaire comme extrascolaire ?
- Augmenter la proportion de femmes dans les filières d'apprentissage et les hautes écoles formant aux professions MINT ?
- Soutenir les efforts du secteur industriel afin de lutter contre la pénurie de main d'oeuvre qualifiée et de retenir les femmes actives dans les MINT ?
- Évaluer l'impact des pratiques cantonales et pour identifier des lacunes ?
- Coordonner au niveau national les politiques de promotion de la relève, en particulier féminine, dans les professions MINT ?

Ce travail devrait permettre au corps exécutif de revoir sa stratégie et ainsi d'y apporter des améliorations. Il s'agit donc d'un travail proactif qu'il est important de réaliser afin de nous rapprocher encore d'une égalité entre les sexes.

Au niveau universitaire, on note encore d'importantes différences entre la répartition des hommes et des femmes en fonction des filières¹. Bien que les universités travaillent à gommer ces différences, elles ne peuvent corriger des dysfonctionnements qui sont systémiques et qui se développent bien avant l'entrée à l'université. Il est donc important que les cantons et la Confédération continuent à travailler sur cette question afin de donner une réponse globale et efficace à ce problème. Car celui-ci engendrerait ensuite des inégalités plus étendues étant donné que les professions dont on parle sont, en général, particulièrement rémunératrices il est important que hommes et femmes puissent y avoir accès et y soient encouragé·e·s de la même manière. De plus, au niveau économique, ces professions sont très demandeuses de main d'œuvre et nécessitent ainsi un nouvel apport qui peut se trouver parmi la population féminine.

Pour toutes ces raisons, **l'UNES vous invite à accepter le postulat de la CSCE-CN.**

([20.4202](#)) Postulat parlementaire Masshardt :



Admission dans les établissements d'enseignement supérieur (universités/EPF) pour les titulaires d'une maturité professionnelle

Recommandation de l'UNES : Adoption sous condition de modification

En Suisse les titulaires d'une maturité professionnelle ont accès aux hautes écoles spécialisées mais n'ont pas un accès direct aux universités et aux EPF, puisqu'ils doivent effectuer une passerelle. Le présent postulat aimerait revenir sur ce fonctionnement afin de faciliter la perméabilité des cursus. En effet, le système de formation suisse veut garantir à toutes et tous de pouvoir changer de voies en cours de route.

Bien que la passerelle le permette, elle nécessite un très grand effort de la part des titulaires de maturités professionnelles. Cela commence lors l'obtention même de cette maturité qui nécessite de suivre des cours tout en pratiquant une activité professionnelle, demandant un grand investissement de temps. Ensuite dans l'optique de faire cette passerelle, ces personnes doivent arrêter leur activité professionnelle pendant parfois une année pour se consacrer à la préparation à cet examen d'entrée, qui ne leur garantit pas toujours l'accès aux universités. Ainsi ce postulat permettrait de leur garantir un accès facilité, valorisant leur formation et permettant une grande perméabilité des cursus.

Il faut, néanmoins, prendre en compte l'avis du Conseil Fédéral, qui estime que ces passerelles permettent de mettre à niveau les titulaires d'une maturité professionnelle pour leur garantir de suivre des études universitaires. En effet, il est important de noter que les cursus universitaires se base aujourd'hui sur la formation gymnasiale et qu'ainsi elle n'est pas adaptée à suivre directement la formation professionnelle. De ce fait, supprimer la passerelle sans alternative risquerait de mettre ces nouveaux étudiant·e·s dans une situation d'inégalité vis-à-vis de leurs camarades gymnasien·ne·s.

¹ On note, par exemple, à Lausanne que l'UNIL est sur un quasi 50-50, alors que l'EPFL ne compte que 30% d'étudiantes.

L'UNES estime ainsi qu'il existe bel et bien un problème de perméabilité des études, puisque l'accès aux universités et aux EPF est conditionné par un examen pour les titulaires d'une maturité professionnelle. Nous estimons donc qu'il est nécessaire de supprimer cet examen, mais que les titulaires d'une maturité professionnelle doivent être accompagnés avant leur entrée à l'Université, notamment en leur offrant des cours gratuits de mise à niveau.

Pour toutes ces raisons, **l'UNES vous invite à accepter le postulat de la parlementaire Masshardt sous condition de modification.**

([20.4593](#)) Motion parlementaire Stadler :



Les titulaires d'une maturité professionnelle doivent être admis sans examen aux hautes écoles pédagogiques pour les formations d'enseignant du niveau primaire

Recommandation de l'UNES : Adoption

En Suisse les titulaires d'une maturité professionnelle n'ont pas un accès direct aux écoles pédagogiques, puisqu'ils doivent effectuer un examen d'entrée. L'auteur de la motion souligne, en particulier, cette différence de traitement au niveau de l'enseignement préscolaire et primaire où elle semble injustifiée. Ainsi, cette motion voudrait supprimer les examens d'entrée pour les titulaires de maturité professionnelle aux formations pédagogiques de niveau préscolaire et primaire.

Un tel examen dévalorise la formation de la maturité professionnelle vis-à-vis de la maturité gymnasiale, en l'estimant insuffisante. De plus, cet examen fait très peu de sens en sachant que son contenu est similaire à la matière déjà acquise avec la maturité professionnelle. Une telle épreuve semble injustifiée et va à l'encontre des objectifs de perméabilité de la formation suisse.

Sans oublier, qu'offrir un accès facilité à ces formations permet de former davantage d'enseignant·e·s, ce dont nous manquons cruellement.

Voter en faveur de cette motion permettrait donc de valoriser les maturités professionnelles en estimant leur valeur mais également en offrant à ses titulaires plus d'opportunités professionnelles.

Pour toutes ces raisons, **l'UNES vous invite à accepter la motion du parlementaire Stadler.**

([20.4009](#)) Motion parlementaire Romano :



Offre d'abonnement général des CFF pour étudiants. Garantir le respect de l'article 15 alinéa 3 de la loi sur le transport des voyageurs

Recommandation de l'UNES : Adoption

Depuis la suppression de l'Abonnement Général CFF étudiant, l'UNES travaille à demander son renouvellement. Il s'agit, en effet, d'un enjeu majeur pour les étudiant·e·s et cela pour différentes raisons.

Premièrement, les tarifs réduits pour les étudiant·e·s est un acquis social qu'il est important de conserver. La communauté estudiantine est particulièrement touchée par la précarité étant donné qu'elle doit s'assurer un revenu fixe tout en devant suivre une formation à 100%. On lui demande ainsi de cumuler plusieurs activités très demandeuses. De plus, les jobs étudiants sont souvent dévalorisés et peu rémunérateurs. Sans oublier, que la crise sanitaire puis économique que nous vivons aujourd'hui pèse énormément sur cette situation. En effet, après avoir perdu leurs principales sources de rémunération avec la fermeture des restaurants et des festivals, ils subissent aujourd'hui l'inflation sur leurs loyers, et les transports. Dans cette situation, il n'est pas normal que la Confédération laisse une entreprise qui remplit de tâches étatiques supprimer ses tarifs étudiants. Il faut, en effet, savoir qu'une large part des étudiant·e·s doit réaliser de longs trajets pour avoir accès à sa formation et qu'ainsi un abonnement général peut être une nécessité qui pèse très lourd sur un budget serré. Il est ainsi du devoir de nos instances politiques de soutenir un tel texte afin de garantir l'égalité des chances d'accès aux études en refusant de précariser encore davantage cette communauté.

Ensuite, cette offre permet également à la communauté estudiantine de choisir des moyens de transports plus respectueux de l'environnement. En effet, dans la situation décrite plus haut tous les étudiant·e·s n'ayant pas les moyens de choisir les transports publics, certain·e·s d'entre elles/eux devront choisir la voiture. Plus largement, une telle offre permet d'encourager l'emploi des transports publics.

Pour toutes ces raisons, **l'UNES vous invite à accepter la motion du parlementaire Romano.**

([20.4139](#)) Motion parlementaire Reynard :



Stages. Mieux encadrer et améliorer le statut de stagiaire

Recommandation de l'UNES : Adoption

La pratique des stages est très répandue dans les cursus universitaires et concerne donc un important nombre d'étudiant·e·s. Néanmoins, il ne s'agit pas toujours d'expérience enrichissante puisque l'expérience formatrice peut rapidement se transformer en calvaire. La motion présente veut introduire une législation particulière pour les contrats de stage, qui aujourd'hui sont encore uniquement régis par les lois sur les contrats de travail ou les CCT.

Le problème est que la situation de stagiaire est une situation particulière qu'il est important de différencier dans la loi afin d'être au plus efficace. Le Conseil Fédéral soutient que la législation présente est suffisante, alors que les problèmes d'exploitation de cette main d'œuvre bon marché continue à questionner. Bien que le Parlement se soit déjà à plusieurs reprises échiné sur la question, celle-ci reste ouverte puisque le problème n'est toujours pas réglé. Cette motion permettrait d'introduire un nouveau régime juridique plus efficace et plus spécifique.

Pour toutes ces raisons, **l'UNES vous invite à accepter la motion du parlementaire Reynard.**

Contact :

Léa Pacozzi

Membre du comité exécutif – Responsable de la politique des hautes écoles et des affaires publiques

Lea.pacozzi@vss-unes.ch

+41 78 940 22 73

Aperçu de la session d'automne 2022

Madame la Conseillère aux États, Monsieur le Conseiller aux États,

Lors de la session d'automne 2022, vous traiterez entre autres de la loi sur l'Europe et de l'orientation professionnelle. Les relations entre la Suisse et l'UE ainsi que l'orientation professionnelle sont d'une importance fondamentale pour les étudiant·e·s. C'est pourquoi l'Union des Étudiant·e·s de Suisse (UNES) souhaite attirer votre attention sur les préoccupations des étudiant·e·s et vous présenter ses recommandations pour cet objet.

L'UNES et les 260 000 étudiant·e·s suisses comptent sur vous et vous remercient de tenir compte de nos préoccupations.

Pour l'UNES,

Maxime Barthassat, coprésident

Léa Pacozzi, membre du Comité exécutif

Aperçu

Nr.	Objet	Date	Recommandations
 22.3391	Motion CSCE-CN : Positionner l'orientation professionnelle, universitaire et de carrière comme partie intégrante de l'espace suisse de formation		Adoption

Argumentaire

([22.3391](#)) Motion CSCE-CN



Positionner l'orientation professionnelle, universitaire et de carrière comme partie intégrante de l'espace suisse de formation

Recommandation de l'UNES : Adoption

L'UNES reconnaît l'importance de l'orientation professionnelle, universitaire et de carrière en tant qu'outil de direction stratégique pour la mise en œuvre des objectifs du message du FRI 2025-2028, notamment l'égalité des chances et la durabilité. Le projet pilote «Viamia» contribue à améliorer l'égalité des chances et l'accès à l'emploi et à la formation pour les personnes en seconde moitié de leur vie professionnelle. L'UNES plaide en faveur d'une orientation qui se concentre davantage sur les objectifs du message du FRI 2025-2028, et recommande donc l'adoption de la motion.

Contact :

Léa Pacozzi

Membre du comité exécutif – Responsable de la politique des hautes écoles et des affaires publiques

Lea.pacozzi@vss-unes.ch

+41 78 940 22 73



Urheber/in / Auteur / Autore

Interpellation
 Interpellation
Interpellanza

Dringliche Interpellation
 Interpellation urgente
Interpellanza urgente

Brigitte Crottaz

Titel / Titre / Titolo

Quelles solutions pour palier la hausse des charges pour les étudiant.e.s au bénéfice d'une bourse ?

Unterschrift / Signature / Firma

Text / Texte / Testo

La pandémie de Covid et ses conséquences sur l'économie puis la guerre en Ukraine, ont provoqué en Suisse une inflation importante qui atteint 3,5% en août 2022. Cela a des répercussions sur différents domaines de la vie quotidienne, car le renchérissement touche les denrées alimentaires, les prix de l'énergie, les loyers et surtout les charges locatives. De plus, des augmentations des primes maladie sont annoncées pour l'année prochaine.

Les étudiant-e-s sont particulièrement vulnérables, car leurs dépenses moyennes se composent pour près de la moitié de frais d'alimentation, d'habillement et de logement. En combinaison avec les loyers déjà en hausse et les dépenses accrues en matière de transport, suite à la suppression de l'AG étudiant, des difficultés financières risquent de rapidement survenir. Le système actuel de calcul des bourses ne prend pas en compte ces hausses du prix de la vie, allant ainsi à l'encontre de l'art. 2 de l'accord intercantonal sur l'harmonisation des régimes de bourses d'études de juin 2009. Celui-ci prévoit en effet que les allocations de formation doivent permettre de garantir l'égalité des chances, de faciliter l'accès à la formation et d'assurer les conditions de vie minimales durant la formation. Dans la situation actuelle, ces objectifs sont mis en danger. De plus, il existe toujours une importante disparité entre les cantons.

Cette situation alarmante me conduit donc à poser les questions suivantes au Conseil Fédéral :

- Existe-il des chiffres concernant l'impact de l'inflation sur la situation financière des étudiant-e-s de Suisse ?
- Est-ce que le Conseil Fédéral a réfléchi à des moyens pour enrayer la situation, telle que la mise en place d'un fond d'urgence ?
- Dans la situation actuelle, la Confédération ne devrait-elle pas établir des minimums de prestation plus clairs pour la gestion des bourses, diminuant la disparité intercantonale ?
- La situation actuelle ne fait-elle pas penser que les bourses devraient être gérées au niveau national ?
- Quel bilan la Confédération peut-elle tirer de la modification de la loi sur l'encouragement et la coordination des hautes écoles issue du contre-projet sur les bourses, adopté en 2015 ?



Begründung (fakultativ) / Développement (facultatif) / Motivazione (facoltativa)

Bitte unterzeichnetes Original dem Ratssekretariat abgeben und den Text zusätzlich via Email senden an:

Prière de déposer l'original signé auprès du secrétariat du Conseil et, en plus, d'envoyer le texte par messagerie électronique à :

Vi preghiamo di consegnare l'originale firmato alla Segreteria del Consiglio e di inviare il testo tramite messaggeria elettronica:

zs.kanzlei@parl.admin.ch

E-Mail

Mitunterzeichnende: Die aktuelle Liste steht den Ratsmitgliedern [elektronisch](#) zur Verfügung und liegt gedruckt im Ratssaal (Sessionen) und im Zentralen Sekretariat auf.

Cosignataires : *La liste actuelle est à la disposition des députés au [format électronique](#). Une version imprimée est disponible en salle du conseil (durant les sessions) et au Secrétariat central.*

Cofirmatari: *La lista attuale è a disposizione dei deputati in [formato elettronico](#). Una versione stampata è disponibile nella sala del Consiglio (durante le sessioni) e presso la Segreteria centrale.*

Révision de l'ordonnance sur la reconnaissance des certificats de maturité gymnasiale et de la convention administrative concernant la reconnaissance des certificats de maturité

Madame, Monsieur,

L'Union des Etudiant·e·s de Suisse (UNES) répond par ce texte à la procédure de consultation débutée le 18 mai 2022 au sujet de la susdite révision. Celle-ci touche particulièrement les futur·e·s étudiant·e·s universitaires puisqu'elle concerne les gymnasien·ne·s et la validation de leur maturité, qui est une condition à l'entrée aux universités et aux EPF. Notre fédération veut s'assurer que l'accès aux études supérieures ne soit pas rendu plus difficile qu'il ne l'est aujourd'hui afin de garantir l'égalité des chances. En ce sens, nous nous positionnons en défaveur de toute modification qui complexifierait l'obtention de la maturité gymnasiale. Nous formulons la réponse suivante dans cette optique,.

Orientation professionnelle, universitaire et de carrière

Nous approuvons le contenu de l'article 5 du texte modifié de l'ORM, puisqu'une orientation accessible et de qualité permet de soutenir les gymnasien·ne·s dans leur cheminement et ainsi leur éviter les redoublements ou les changements de voie une fois arrivé·e·s à l'université. Néanmoins, cette orientation doit être efficace, il serait donc intéressant que l'article spécifie davantage la forme à lui donner.

Offre variée de disciplines et interdisciplinarité

Le projet de l'ORM propose d'augmenter la gamme des disciplines proposées et de leur donner une perspective transversale, notamment aux articles 3, 12-17 et 22, ce qui est un excellent moyen d'aider à l'orientation des gymnasien·ne·s. En effet, cette démarche leur permet d'aborder une grande variété de domaines, ce qui leur permettra plus tard de s'orienter plus facilement. Cet effort allant dans le même sens que l'article 5 nous l'approuvons largement. Il faudra néanmoins s'assurer que cette offre ne pèse pas sur la charge de travail demandée aux étudiant·e·s. Ainsi, au sujet de l'article 26, nous sommes davantage favorables à la variante 2 qui évite de complexifier le travail de préparation aux examens de maturité.

Équité des chances

L'article 6 proposé dans le projet de modification de l'ORM est particulièrement important et nous en approuvons largement son contenu. En effet, pour mettre en place une correcte égalité des chances au sein des hautes écoles il est essentiel que celle-ci existe déjà au niveau gymnasial, de ce fait cet article est central.

Examen de maturité

Tel qu'annoncé en préambule, nous sommes fortement opposés à ce que les critères de réussite de la maturité gymnasiale soient renforcés. Ainsi au sujet de l'article 28, nous préconisons de choisir la variante 1, qui conserve le système actuel. Ceci est particulièrement important étant donné que l'accessibilité des études supérieures dépend de cet examen de maturité. De plus, la variante 2, qui exclue les notes obtenues au cours du cursus gymnasiale, ne fait que rendre les critères de réussite plus compliqués mais dévalorise également le travail fourni par les étudiant-e-s pendant 4 ans. Ceci aurait donc également un impact négatif sur cette nouvelle offre de disciplines puisqu'elles en seraient dévalorisées. Cet examen est une première expérience d'épreuve universitaire mais ne doit pas être décisive pour l'obtention de leur maturité.

Avec nos salutations distinguées,

Pour l'Union des étudiant-e-s de Suisse (UNES) :

Maxime Barthassat, coprésident

Léa Pacozzi, membre du Comité exécutif

Contact :

Léa Pacozzi

Membre du comité exécutif – Responsable de la politique des hautes écoles et des affaires publiques

Lea.pacozzi@vss-unes.ch

+41 78 940 22 73
